

## Subventions pour l'organisation de congrès

**Mme l'Adjointe PANIER, Rapporteur :** Il est proposé au Conseil Municipal, sur avis favorable unanime de la 1<sup>ère</sup> Commission, d'attribuer, au titre de l'année 2007, les subventions suivantes :

### Colloques privés :

- 1 500 € à la Ligue de Franche-Comté de Football pour l'organisation de l'assemblée générale de la Fédération Française de Football du 22 au 24 juin, à Micropolis. Les hautes instances du football amateur et professionnel, accompagnées de 500 représentants des 31 ligues régionales assisteront à cette assemblée.

- 700 € au Groupe Français d'Education Nouvelle (GFEN) Franche-Comté Bourgogne pour l'organisation du congrès national du 9 au 12 juillet prochain au Centre International de Séjour. Le GFEN agit pour la transformation des pratiques éducatives dans l'école et hors l'école. Le thème du congrès a pour titre «Défis pour l'éducation : pour une autre pratique du savoir, pour des alternatives à la formation». Une centaine de participants sont attendus.

- 250 € à l'Association des Mutilés et Réformés n°1 de Franche-Comté, association d'Anciens Combattants, pour l'organisation du congrès départemental qui aura lieu le 22 septembre à la caserne de gendarmerie du Fort des Justices. A cette occasion l'association célébrera son 90<sup>ème</sup> anniversaire. Environ 150 membres seront présents.

### Colloques universitaires :

- 1 500 € à l'IUFM pour l'organisation conjointe avec le Rectorat d'un colloque dont le thème est : «la migration des Roms de l'Est européen : culture, voyage et scolarisation». Ce colloque aura lieu du 11 au 15 décembre au Kursaal et réunira des partenaires institutionnels (centre académique pour la scolarisation des élèves nouvellement arrivés en France et des enfants du voyage (CASNAV), CDDP, CRDP, IA du Doubs, collectivités territoriales, associations, université de Budapest..., soit environ 70 spécialistes.

- 500 € à l'UFR Lettres - Littérature et histoire des pays de langues européennes pour l'organisation d'un colloque intitulé «les représentations de l'altérité dans les relations, canards ou occasionnels (XV - XVII<sup>ème</sup> siècles)» qui se tiendra du 6 au 8 septembre, à l'IUFM. Il s'agit de l'étude de l'altérité humaine, idéologique, spatiale à partir de l'analyse des gazettes, relations de voyages ou autres écrits occasionnels de l'époque citée en référence. Entre 30 et 40 spécialistes de ce domaine seront réunis pour en débattre.

En cas d'accord, la somme totale, soit 4 450 €, sera imputée de la façon suivante :

. 2 450 € au chapitre 65.95/6574.89052 CS 200 (colloques privés)

. 2 000 € au chapitre 65.95/65731.89052 CS 200 (colloques universitaires).

Le Conseil Municipal est invité à statuer sur l'attribution de ces subventions.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 1, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, adopte ces propositions.

M. le Maire et M. GENDRAUD n'ont pas pris part au vote.

*Récépissé préfectoral du 22 juin 2007.*